

Assemblée fédérale

La session d'automne a été close le vendredi 8 octobre 1971.

Le résumé des délibérations paraîtra prochainement comme annexe de la *Feuille fédérale*.

La session d'hiver s'ouvrira le lundi 8 novembre 1971 à 10 h. 30.

20148

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

Référendum obligatoire

L'Assemblée fédérale a adopté, le 8 octobre 1971, un arrêté urgent :

Arrêté fédéral sur la sauvegarde de la monnaie

Cet arrêté doit donc être soumis, conformément à l'article 89^{bis}, 3^e alinéa, de la constitution, au vote du peuple et des cantons dans le délai d'une année dès son adoption par l'Assemblée fédérale.

Pour le texte de l'arrêté, voir le *Recueil des lois fédérales* (RO 1971 1446).

Berne, le 15 octobre 1971

20148

Chancellerie fédérale

Exécution de l'ordonnance sur l'enseignement ménager et sur la formation professionnelle des paysannes

Se fondant sur les dispositions de l'article 16 de l'ordonnance sur l'enseignement ménager et sur la formation professionnelle des paysannes du 1^{er} juin 1956, l'Association suisse pour le service de maison a présenté le projet d'un règlement des examens professionnels pour gouvernantes de maison. Les intéressés peuvent se procurer ce document à l'office soussigné, auquel toutes réclamations doivent être adressées jusqu'au 13 novembre 1971.

Berne, le 6 octobre 1971

20148

Office fédéral
de l'industrie, des arts et métiers et du travail
Subdivision de la formation professionnelle

Citations

Le grand juge du tribunal militaire de division 1,

A vous:

Joris Louis-Philippe, fils d'André et de Rosine, née Perillat, né le 12 décembre 1950 à Lausanne, originaire de Bourg-Saint-Pierre, cuisinier, précédemment domicilié à Rolle, mitr à cp fus mot III/4;

Manigley Yves Jean Reymond, fils d'Armand Constantin et de Liliane Yvonne, née Pernet, né le 15 octobre 1947 à Rolle, originaire de Châtillens, technicien-dentiste, précédemment domicilié à Bienne, can à Bttr m DCA II/51;

Monnier Gérald, fils de Charles Albert et de Jeanne Yvonne, née Pieren, né le 26 mai 1942 au Landeron, originaire de Dombresson, jardinier, précédemment domicilié à La Chaux-de-Fonds, can à cp lm chars IV/13;

Sausser Daniel, fils de Victor et de Jeanne, née Zuchuat, né le 29 juin 1946 à Genève, originaire de Sigriswil, aide-décorateur, précédemment domicilié à Genève, sdt trm à Bttr ob zo pos 2;

tous actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 1, siégeant à Delémont, salle des Assises, rue de l'Hôpital 2, le mardi 9 novembre 1971, à 9 h. 30, comme prévenus d'insoumission intentionnelle, d'inobservation de prescriptions de service et de désertion.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

Lausanne, le 6 octobre 1971

Tribunal militaire de division 1:

Le grand juge,

20148

Lt-colonel Jean-Frédéric REYMOND

Le grand juge du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Fidel Wilhelm, fils de Wilhelm et de Clara, née Steinegger, né le 8 décembre 1928 à Fontainemelon, originaire de Känerkinden, ferrailleur, précédemment domicilié à Bâle, Hagentalerstrasse 33 chez Granacher; fusilier, Ls Stabskp 16; actuellement sans domicile connu,

vous êtes cité à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2 du jeudi 21 octobre 1971 à 8 h. 30, à Neuchâtel, le Château, salle du tribunal cantonal, sous l'inculpation de refus de servir ou d'insoumission intentionnelle.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

Lausanne, le 8 octobre 1971

Tribunal militaire de division 2:

Le grand juge,

Colonel William LENOIR

20148

Le grand juge du tribunal militaire de division 10 A,

A vous:

Forney Michel Albert, fils d'Albert Joseph et de Gertrude, née Blanc, né le 19 février 1948 à Lausanne, originaire de Lausanne, manoeuvre, précédemment domicilié à Lausanne, av. de Béthusy 3; can bttr DCA bar hyd I/121;

Rouiller Francis, fils d'André et de Florence Angèle, née Foletti, né le 10 mars 1951 à Vevey, originaire de Sommentier et Vevey, mécanicien sur automobiles, précédemment domicilié à Vevey, rue de Lausanne 8, chez ses parents, recr méc mot non incorporé;

tous deux actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître devant le tribunal militaire de division 10 A du jeudi 21 octobre 1971, à 10 h. 30, à La Tour-de-Peilz, salle du conseil communal, Maison Hugonin, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle et d'inobservation de prescriptions de service.

Vous pouvez consulter le dossier personnellement ou par l'intermédiaire d'un avocat, au greffe du tribunal militaire de division 10 A, rue Saint-Martin 36 à Lausanne, jusqu'au 19 octobre 1971.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

Lausanne, le 8 octobre 1971

Tribunal militaire de division 10A:

Le grand juge,

Colonel Jacques GONVERS

20148

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1971
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	41
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	15.10.1971
Date	
Data	
Seite	954-956
Page	
Pagina	
Ref. No	10 099 994

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.